

POUVOIR ADJUDICATEUR



C.H.R.U DE TOURS
2 boulevard Tonnelle
37044 TOURS Cedex 9

OPÉRATION :

Site BRETONNEAU-37000 TOURS

Bâtiment B16B

Réhabilitation de locaux pour l'installation de la Maison des Femmes

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)

LOT 06- REVETEMENT DES SOLS- FAIENCE

Le 05/03/2026

TABLE DES MATIERES

1. GENERALITES	3
1.1. AVERTISSEMENT	3
1.2. DEFINITION DU PROJET	3
1.3. OBJECTIF DU PRESENT LOT	3
2. PRESCRIPTIONS GENERALES	3
2.1. INSTALLATION DE CHANTIER	3
2.2. CONTROLE DES SUPPORTS	3
2.3. LIMITES DE PRESTATIONS	4
2.3.1. Avec le lot Gros Œuvre :	4
2.3.2. Avec le lot Peinture :	4
3. DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	4
3.1. PREPARATION SOLS	4
3.1.1. Protection des sol existants conservés :	4
3.1.2. Préparation des supports :	4
3.1.3. Ragréage :	4
3.2. REVETEMENTS DES SOLS.....	5
3.2.1. Revêtement de sol souples PVC compact U3P3	5
3.2.2. Revêtement de sol souples PVC compact U4P3	5
3.2.3. Relevés en plinthe des sols PVC	5
3.3. FAIENCE :	6
3.3.1. Faïence en réparation.....	6
3.3.2. Faïence 20x20cm	6
3.4. DIVERS ET FINITIONS :	6
3.4.1. Barre de seuil	6
3.4.2. Couvre joint dilatation.....	6
3.4.3. Socle de canalisation.....	6

1. GENERALITES

1.1. AVERTISSEMENT

Le CCTP du Lot 00 des Clauses Communes forme les Prescriptions communes Tous Corps d'Etat et concerne les caractéristiques et obligations générales de l'opération, les prescriptions générales de tous les lots vis-à-vis des normes, Lois et autres règlements à respecter par les entreprises, la coordination inter-entreprises.

1.2. DEFINITION DU PROJET

Les travaux consistent en l'aménagement de la Maison des Femmes dans le bâtiment B16B sur le site du C.H.R.U Bretonneau à Tours (37). Ces travaux concernent la réhabilitation partielle du bâtiment B16B d'une surface de 500 m² (surface intérieure isolation périphérique de la façade) et la modification des abords par la création d'espace verts et aménagement de l'accès principal.

Bien que le chantier se déroulera dans une emprise close et indépendante au sein du CH Bretonneau, l'attention est portée sur le fait que les travaux se dérouleront sur un site hospitalier en activité comprenant de l'interaction avec les usagers.

Le stationnement des véhicules des entreprises est interdit sur le site du CHU de Bretonneau. Seul l'emprise chantier sera accessible sous condition à l'article 2.1 Installation de chantier du lot 01.

Les travaux bruyants (démolition, percements, ...) pourront être réalisés en horaire décalé (horaire à définir) pour ne pas gêner le personnel travaillant sur site, sur demande du maître d'Ouvrage.

1.3. OBJECTIF DU PRESENT LOT

L'objet du présent lot concerne les travaux de Revêtement des sols et faïence pour la définition du projet en 1.2 du présent descriptif.

2. PRESCRIPTIONS GENERALES

2.1. INSTALLATION DE CHANTIER

Voir PIC

2.2. CONTROLE DES SUPPORTS

Les différents revêtements définis dans le présent lot seront exécutés à partir des sols livrés par l'entrepreneur de gros-œuvre après démolition et dépose des sols existants. Il en fera la remarque au Maître d'Ouvrage, qui, éventuellement donnera les directives nécessaires à l'entrepreneur du lot GROS-OEUVRE pour reprise du support si besoin est.

L'entreprise de gros-œuvre aura préalablement nettoyé les surfaces des pièces destinées à recevoir les revêtements de sols et aura repiqué les sols des parties de plâtre ou de ciment, y compris grattage des colles et débarrassé les gravois. Il appartiendra à l'entreprise titulaire du présent lot de parfaire, si besoin est, le nettoyage de telle sorte que l'adhérence de ses ouvrages sur les supports soit correcte (nettoyage à la brosse métallique et par lavage si nécessaire).

Avant de commencer la pose de revêtements de sol, l'entreprise sera tenue de vérifier :

- La solidité des supports.
- Les niveaux d'arase.
- La planimétrie.
- Le taux d'humidité qui ne devra pas être supérieur à 3% pour les sols plastiques et à 5% pour les sols textiles.

Une réception des supports sera réalisée en présence des entrepreneurs concernés, et tous les défauts du support devront être signalés au maître d'ouvrage.

Restructuration du bâtiment B16B-MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

Tout début d'exécution équivaut à une réception des supports "sans réserve".

2.3. LIMITES DE PRESTATIONS

2.3.1. Avec le lot Gros Œuvre :

Le Lot Démolition devra une dépose soignée des sols existants pour le lot Revêtement de sol

2.3.2. Avec le lot Peinture :

Les sols définitifs devront être protégés.

3. DESCRIPTION DES TRAVAUX

3.1. PREPARATION SOLS

3.1.1. Protection des sol existants conservés :

Fourniture et pose de protection sur les sols existants conservés type moquette fine, feutrine, film mousse..., Protection contre les chocs, rayures et tâches, soigneusement mise en œuvre pour une bonne tenue pendant toute la durée des travaux, compris reprise si dégradation, dépose et évacuation en fin de chantier.

Localisation :

Suivant plan et tableau de finition

3.1.2. Préparation des supports :

Préparation des supports existants comprenant :

- Vérification du bon état et reprise de chape si nécessaire suite aux démolitions des autres lots
- Grattage des colles le cas échéant
- Application d'une couche de primaire d'accrochage

Localisation :

Sous l'ensemble des sols collés dus au présent lot

3.1.3. Ragréage :

Fourniture et application d'un enduit de ragréage auto lissant de classe P3 minimum, pour égalisation des fonds des revêtements de sols minces.

Le produit de ragréage et la mise en œuvre de celui-ci devra être conforme et compatible aux prescriptions techniques du fabricant de revêtement de sol souple posé par le présent lot.

Les supports devront être plans avec une finition talochée.

La teneur en eau des supports devra être inférieure à 3%.

Localisation :

Sous les sols collés

3.2. REVETEMENTS DES SOLS

3.2.1. Revêtement de sol souples PVC compact U3P3

Fourniture et pose de revêtements de sols souples compacts en PVC en lés collés avec joints soudés de type TARALAY IMPRESSION de chez GERFLOR ou techniquement équivalent, R10.

Classement UPEC U3P3E2/3C2.

Classement au feu :

Résistance au poinçonnement statique : 0.08mm

Isolation phonique de : 19 dB.

Il sera composé de 27% de matières minérales, de 25% de matières inépuisables. Il sera exempt de métaux lourds et de CMR 1 & 2.

Les émissions dans l'air de TVOC à 28 jours (NF EN 16000) du revêtement sélectionné sont < 10 µg / m³ et classée A+. 100% recyclable.

Il sera doté d'un traitement anti-encrassement de type Protecso[®], facilitant l'entretien et évitant toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du matériau.

Compris joints et soudures traités suivant les prescriptions du fabricant.

Mise en œuvre conformément aux normes et DTU en vigueur et suivant fiches de pose du fabricant.

Les coloris et sens de pose au choix du Maître de l'Ouvrage sur la palette complète du fabricant.

Localisation :

Suivant plan de repérage et fiches espaces

3.2.2. Revêtement de sol souples PVC compact U4P3

Fourniture et pose de revêtements de sols souples compacts en PVC en lés collés avec joints soudés en PVC de type TARALAY IMPRESSION de chez GERFLOR ou techniquement équivalent, en 3.35mm d'épaisseur totale, R10.

Classement UPEC U4P3E2/3C2.

Résistance au poinçonnement statique : 0.08mm

Isolation phonique de : 19 dB.

Il sera composé de 27% de matières minérales, de 25% de matières inépuisables. Il sera exempt de métaux lourds et de CMR 1 & 2.

Les émissions dans l'air de TVOC à 28 jours (NF EN 16000) du revêtement sélectionné sont < 10 µg/ m³ et classée A+. 100% recyclable.

Il sera doté d'un traitement anti-encrassement de type Protecso[®], facilitant l'entretien et évitant toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du matériau.

Mise en œuvre conformément aux normes en vigueur et suivant fiches de pose du fabricant.

Compris joints et soudures traités suivant les prescriptions du fabricant.

Les coloris et sens de pose au choix du Maître de l'Ouvrage sur la palette complète du fabricant.

Localisation :

Suivant plan de repérage et fiches espaces

3.2.3. Relevés en plinthe des sols PVC

Réalisation de la remontée en plinthes du revêtement de sol sur 10 cm de hauteur, compris façonnage des angles (saillants et entrant), tous profilés d'arrêts, creux d'angle, profilés de finition PVC et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Localisation : suivant plan de repérage finition sols

Restructuration du bâtiment B16B-MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

3.3. FAIENCE :

3.3.1. Faïence en réparation

Remplacement de carreaux de faïence suite dépose d'équipements ou raccordement nouvelle cloison, travaux comprenant

- Dépose partielle, grattage colles
- Fourniture et pose de faïence identique existant, pose simple ou double encollage, compris les coupes, percements, entailles et réalisation des joints.

Coloris suivant existant et choix du maitre d'œuvre

Localisation :

LOC14-Sanitaire Pro

LOC16-Espace à langer

3.3.2. Faïence 20x20cm

Fourniture et pose de faïence 20x20cm, pose simple ou double encollage, compris les coupes, percements, entailles et réalisation des joints.

Coloris au choix du maitre d'œuvre

Localisation :

LOC14-Sanitaire Pro : sur le coffre du bâti support

LOC16-Espace à langer : sur nouvelle contre-cloison

3.4. DIVERS ET FINITIONS :

3.4.1. Barre de seuil

Fourniture et pose de profils encastrés de changement et arrêt de revêtements, modèles appropriés de chez SCHLUTER SYSTEMS ou équivalent, profil finition aluminium naturel anodisé mat, appropriés au revêtement

Fixation par vis, chevillées. Pas de fixation autocollante.

Localisation :

En jonction de revêtement thermoplastique d'épaisseurs différentes

3.4.2. Couvre joint dilatation

Fourniture et pose d'un habillage pour joint de dilatation intérieurs en sol thermoplastique, modèles appropriés à la localisation. Profil finition aluminium naturel anodisé mat avec insert joint en matériau synthétique souple.

Mise en œuvre suivant préconisation du fabricant.

3.4.3. Socle de canalisation

Confection d'un socle de propreté en béton dosé à 350kg/m3 d'une hauteur minimum de la remontée de plinthe du sol PVC à chaque remontée de canalisation le long d'un mur.

Le socle sera habillé par remontée de plinthe en PVC.

Restructuration du bâtiment B16B-MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

Localisation : Suivant plan
Au droit des lavabos créés